



Photo by Daniele Levis Pelusio on Unsplash

# GUIDE PRATIQUE POUR L'INTÉGRATION DES SAVOIRS LOCAUX ET AUTOCHTONES DANS LES ÉVALUATIONS NATIONALES DES ÉCOSYSTÈMES

## Introduction

De nombreux peuples autochtones et communautés locales apportent une contribution vitale à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes. Par ailleurs, de nombreux peuples autochtones et communautés locales détiennent des savoirs autochtones et locaux susceptibles d'appuyer une évaluation nationale des écosystèmes, notamment concernant l'état et les tendances des écosystèmes et de la biodiversité, les facteurs et les impacts des changements, ainsi que les options de gestion et de politiques.

Pour intégrer les savoirs autochtones et locaux, il est primordial d'instaurer un dialogue équitable et respectueux entre systèmes de savoirs (ex. entre sciences et savoirs autochtones et locaux) où chaque système soit reconnu à sa juste valeur, réduisant au maximum les représentations faussées ou des incompréhensions relatives aux savoirs autochtones et locaux. La mise en œuvre d'approches fondées sur des sources multiples permet d'alimenter la réflexion sur ce sujet au fil des étapes du processus d'évaluation.

## Principes généraux pour l'intégration des savoirs autochtones et locaux dans les évaluations nationales des écosystèmes

- Dans la mesure du possible, tout projet faisant appel à des savoirs autochtones et locaux doit reposer sur le **partage équitable et l'apprentissage réciproque** entre les différentes cultures et systèmes de savoirs.
- Les savoirs autochtones et locaux sont essentiellement des savoirs oraux, et n'existent pas forcément sous forme écrite. Un projet faisant appel à des savoirs autochtones et locaux doit donc **impliquer directement les détenteurs des savoirs**. Les sources écrites peuvent avoir un intérêt, mais elles ne reflètent pas toujours la complexité ou la précision des savoirs autochtones et locaux.
- La collaboration avec les savoirs autochtones et locaux sera plus fructueuse si **les peuples autochtones et les communautés locales participent à toutes les étapes** des évaluations nationales des écosystèmes, de la phase de cadrage à l'évaluation proprement dite (synthèse des connaissances et rédaction) et lors de l'application des conclusions de l'évaluation pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, programmes et projets connexes.
- La reconnaissance et l'implication des **structures de prise de décision et de gouvernance, des institutions et des protocoles de communication traditionnels peuvent grandement améliorer le travail avec les savoirs autochtones et locaux** et apporter des bénéfices additionnels aux communautés, à travers le renforcement des capacités et le meilleur respect des systèmes traditionnels de gouvernance. Cela **peut prendre du temps**, le calendrier de l'évaluation nationale des écosystèmes devra en tenir compte.
- Les peuples autochtones et les communautés locales peuvent avoir besoin **de moyens et d'un accompagnement** pour participer pleinement aux évaluations nationales des écosystèmes. Le renforcement des capacités des organisations communautaires et des réseaux de peuples autochtones et de communautés locales est essentiel pour renforcer leur participation.

- Dans la mesure du possible, il conviendra de permettre aux peuples autochtones et aux communautés locales de partager leurs savoirs autochtones et locaux dans la ou les **langues de leur choix**. À titre d'exemple, les travaux de modélisation participative en 3 dimensions se font en grande partie dans les langues locales. Le recours à la langue d'origine permet une plus grande précision technique et de préserver la richesse des cadres conceptuels.

## Construire des relations respectueuses

- La mobilisation efficace des peuples autochtones et des communautés locales repose sur une relation fondée sur **la confiance et le respect**, dans laquelle les peuples autochtones et les communautés locales se sentent **à l'aise et en mesure de partager leurs savoirs et idées, le cas échéant**, un temps important pourra être consacré à l'établissement de cette relation.
- La confiance et l'entente mutuelle ne sont véritablement possibles qu'en tenant compte de l'**histoire** (notamment les injustices historiques), **de la culture, des contextes locaux, des dynamiques sociales contemporaines et de la diversité des peuples autochtones et des communautés locales**. Aujourd'hui encore, les circonstances historiques ont des répercussions sur les peuples autochtones et les communautés locales, notamment sur leurs modes de vie, leurs degrés de vulnérabilité et résilience, leurs systèmes de savoirs et de valeurs, et sur leurs dispositions à partager leurs savoirs et à s'impliquer.
- Dans certains cas, les peuples autochtones et les communautés locales peuvent faire l'objet de stéréotypes négatifs et de préjugés. L'équipe d'évaluation doit être **sensibilisée** à l'importance d'adopter un langage approprié, d'être respectueux et de suivre les protocoles des peuples autochtones et des communautés locales. Il faudra, par exemple, garder à l'esprit qu'une personne âgée ne sachant ni lire, ni écrire peut détenir un savoir riche, dépassant les connaissances de personnes ayant étudié à l'université. Si une communauté emploie un terme précis pour se désigner, mais que la société dominante en emploie un autre qui est péjoratif, il est préférable d'utiliser le terme employé par cette communauté. Si ce terme est difficile à prononcer, faire l'effort d'essayer est déjà une preuve de bonne volonté.
- Les rapports entre hommes et femmes sont différents d'une culture à l'autre. Dans certaines cultures, les savoirs environnementaux sont répartis de manière différente entre hommes et femmes et entre générations. Les évaluations nationales des écosystèmes doivent **œuvrer à inclure hommes, femmes et personnes de tous âges**. Des espaces dédiés pour les hommes et pour les femmes pourront être créés pour faciliter l'expression et le partage de leurs savoirs, de leurs analyses et de leurs préoccupations spécifiques.

## Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause

Le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause doit impérativement être pris en compte dans tout projet faisant appel aux savoirs autochtones et locaux:

- **Librement** implique que les peuples autochtones et les communautés locales ne sont pas soumis à des pressions, intimidés, manipulés ou indûment influencés et que leur consentement est donné sans contraintes.<sup>1</sup>
- **Préalable** signifie qu'aucune étude sur les SLA ne doit être lancée tant que le processus de consentement n'est pas terminé. Ceci implique la recherche du consentement ou de l'approbation suffisamment à l'avance de toute autorisation d'accès aux savoirs autochtones et locaux, respectant les processus décisionnels coutumiers conformément à la législation nationale et aux exigences temporelles des peuples autochtones et des communautés locales.<sup>1</sup>
- **En connaissance de cause** implique que des informations sont fournies qui couvrent les aspects pertinents tels que : le but visé de l'accès aux savoirs autochtones et locaux, sa durée et sa portée; une évaluation préliminaire des incidences économiques, sociales, culturelles et environnementales probables, y compris les risques potentiels; le personnel susceptible d'être impliqué dans l'exécution de l'accès aux savoirs autochtones et locaux; les procédures que l'accès pourrait entraîner et les arrangements sur le partage des avantages.<sup>1</sup>
- **Le consentement** ou l'approbation est la décision des peuples autochtones et des communautés locales qui sont détenteurs des savoirs autochtones et locaux, ou de l'autorité compétente mandatée par ces peuples autochtones et communautés locales, selon qu'il convient d'accorder l'accès à leurs savoirs autochtones et locaux à un utilisateur et inclut le droit de ne pas accorder de consentement ou d'approbation, conformément à la législation nationale.<sup>1</sup>

Le processus de consentement ou d'approbation éclairé dépend de la consultation et de la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales. L'équipe d'évaluation doit être vigilante à la manière dont ce consentement est donné. Il ne s'agit pas d'obtenir le consentement d'une seule personne ou institution si d'autres membres de la communauté ignorent tout de l'initiative ou se montrent méfiants. L'équipe d'évaluation doit s'assurer que l'évaluation et ses enjeux sont largement compris au sein des peuples et des communautés autochtones concernées. Quant aux équipes de rédaction, elles doivent garder à l'esprit que certaines informations disponibles sur les peuples autochtones et les communautés locales ont pu être obtenues sans que soient appliqués les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Les communautés concernées peuvent être consultées sur l'utilisation de ces informations, ou organiser des ateliers de concertation pour veiller à ce que les peuples autochtones et les communautés locales donnent leur consentement sur la manière dont ces informations seront utilisées ou présentées dans l'évaluation nationale des écosystèmes.

# LES ÉTAPES DE L'IMPLICATION DES PEUPLES AUTOCHTONES, DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET DE L'INTÉGRATION DES SAVOIRS AUTOCHTONES ET LOCAUX DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

## A) Phase de cadrage

### Identification des peuples autochtones et des communautés locales

L'identification des peuples autochtones et des communautés locales à impliquer dans l'évaluation nationale des écosystèmes est fondamentale et peut se faire durant la phase de cadrage. Pour cela, il est nécessaire de bien appréhender la pluralité des communautés, des systèmes de savoirs, des moyens de subsistance et des familles linguistiques dans le pays ou la zone concerné(e). Lors de l'identification des peuples autochtones et des communautés locales à impliquer dans une évaluation nationale des écosystèmes, plusieurs éléments sont à prendre en compte:

- Existe-t-il des groupes reconnus par le gouvernement national comme "autochtones", "locaux", "traditionnels", "minorités ethniques", ou autres termes renvoyant à leurs spécificités?
- Existe-t-il des communautés ayant des langues, des modes de subsistance basés sur les ressources naturelles et/ou des formes d'utilisation (historiques ou sur le long terme) d'un espace ou d'une ressource spécifiques?
- L'objet de l'évaluation (écosystèmes, lieux ou thématiques à évaluer, par exemple les zones humides, les parcs nationaux, les pollinisateurs, etc.) peut permettre de déterminer les communautés à impliquer.

Pour faciliter ce processus, il est possible de faire appel à des organisations régionales ou nationales de peuples autochtones et de communautés locales, ou à d'autres institutions collaborant au sens large avec les peuples autochtones et les communautés locales.

### Identification des partenaires et intermédiaires clés

Après avoir déterminé les peuples autochtones et les communautés locales à impliquer dans une évaluation nationale des écosystèmes, l'équipe d'évaluation peut ensuite identifier les partenaires et les intermédiaires clés. Il peut s'agir:

- De chefs et d'organisations communautaires, en tenant compte des dynamiques de genre et de la manière dont les savoirs sont détenus et partagés au sein de la communauté;
- D'organisations non-gouvernementales nationales ou régionales, d'organisations et de réseaux de peuples autochtones et de communautés locales, ou de groupes confessionnels; et
- D'universitaires/chercheurs spécialisés dans les savoirs autochtones et locaux, d'universités ou d'organismes gouvernementaux ayant travaillé avec les communautés ciblées.

Les partenaires et intermédiaires clés peuvent être de précieux atouts, notamment si l'équipe d'évaluation dispose d'un temps réduit pour établir des rapports de confiance avec les peuples autochtones et les communautés locales. De plus, les partenaires clés et les organisations servant d'intermédiaires peuvent aider à identifier les détenteurs de savoirs autochtones et locaux et les chercheurs reconnus et respectés par les peuples autochtones et les communautés locales qui participeront à l'évaluation nationale des écosystèmes.

### Atelier(s) de cadrage de l'évaluation

Il est possible d'associer les peuples autochtones et les communautés locales à un ou plusieurs atelier(s) de cadrage au début du processus. Les grands objectifs de ces ateliers seront:

1. Présenter le processus d'évaluation aux peuples autochtones et aux communautés locales, établir des relations de confiance et permettre l'appropriation du projet par les peuples autochtones et les communautés locales;
2. Co-sélectionner les représentants des peuples autochtones et des communautés locales, les communautés, les partenaires et les intermédiaires pour l'évaluation nationale des écosystèmes;
3. Co-définir les principes de base de l'évaluation, les grandes problématiques politiques à aborder ou les études à mener concernant les savoirs autochtones et locaux et les suggestions d'applications aux processus politiques et de planification; et
4. Co-définir les méthodes, la programmation et les stratégies de communication.

Il est également possible de procéder par étapes, en organisant un premier atelier de cadrage pour les points 1 et 2, suivi d'**un ou de plusieurs atelier(s)** se concentrant sur les points 3 et 4. Pourront assister à ces ateliers les principaux auteurs de travaux sur les savoirs autochtones et locaux de l'équipe d'évaluation (s'ils ont déjà été sélectionnés), les détenteurs de savoirs autochtones et locaux et les chercheurs spécialisés dans les savoirs autochtones et locaux, en tenant compte de la parité hommes-femmes et des équilibres régionaux. Lors de l'identification des détenteurs de savoirs autochtones et locaux, on note que ces derniers ne sont pas forcément visibles de prime abord au sein de leur communauté, à l'inverse, les chefs traditionnels, locaux ou officiels ne sont pas nécessairement détenteurs de savoirs autochtones et locaux. Idéalement, les peuples autochtones et les communautés locales devraient pouvoir désigner eux-mêmes leurs représentants. Dans la mesure du possible, il est recommandé que les ateliers soient organisés sur les territoires des peuples autochtones et des communautés locales

## Sélection des auteurs

Il est important que l'équipe d'auteurs soit composée, dans la mesure du possible, d'auteurs ayant déjà travaillé sur les savoirs autochtones et locaux, les peuples autochtones et les communautés locales. Les auteurs qui sont eux-mêmes membres d'un peuple autochtone ou d'une communauté locale peuvent enrichir le travail sur les savoirs autochtones et locaux en endossant à la fois les rôles d'auteur, de réviseur et d'organisateur d'ateliers sur les savoirs autochtones et locaux.

Il est préférable de désigner un auteur principal pour les savoirs autochtones et locaux, afin que ces savoirs autochtones et locaux soient synthétisés et intégrés de manière exhaustive dans tous les chapitres de l'évaluation nationale des écosystèmes. Les auteurs principaux coordonnant les travaux sur les savoirs autochtones et locaux et les auteurs-contributeurs peuvent aussi jouer un rôle crucial. Les auteurs spécialistes des savoirs autochtones et locaux peuvent être désignés par les groupes de peuples autochtones et de communautés locales et leurs partenaires, ou être sélectionnés à travers un appel à candidatures en ligne pour les auteurs et réviseurs des travaux sur les savoirs autochtones et locaux .

## Groupe de travail sur les savoirs autochtones et locaux

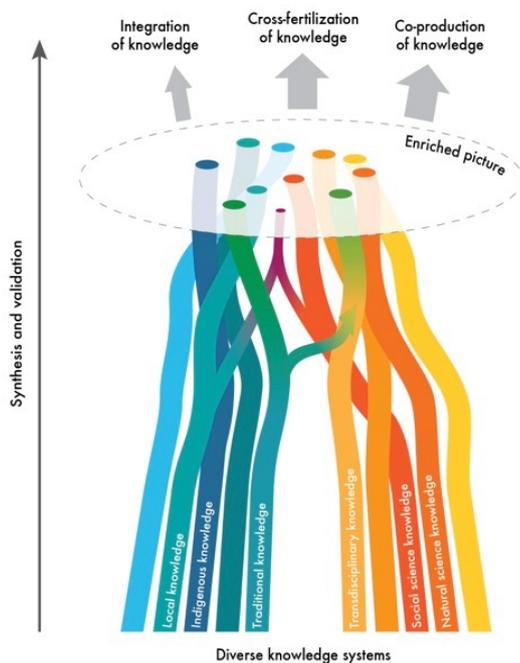
Les représentants des peuples autochtones et des communautés locales, les partenaires et les intermédiaires sélectionnés lors du processus d'identification et de l'atelier de cadrage peuvent être invités à former un groupe de travail sur les savoirs autochtones et locaux, afin d'accompagner l'évaluation nationale des écosystèmes tout comme les auteurs principaux sur les savoirs autochtones et locaux. Le groupe de travail sur les savoirs autochtones et locaux ainsi constitué devra respecter l'équilibre entre les hommes et les femmes et assurer une représentation substantielle des détenteurs de savoirs autochtones et locaux et des chercheurs sur les savoirs autochtones et locaux. Le groupe de travail pourra aussi impliquer plus extensivement les réseaux de peuples autochtones et de communautés locales au sens large, à travers des moyens participatifs, notamment des travaux de recherche et d'évaluation communautaires, comme des ateliers-promenades, ateliers de concertation sur les savoirs autochtones et locaux, cartographie participative, etc.



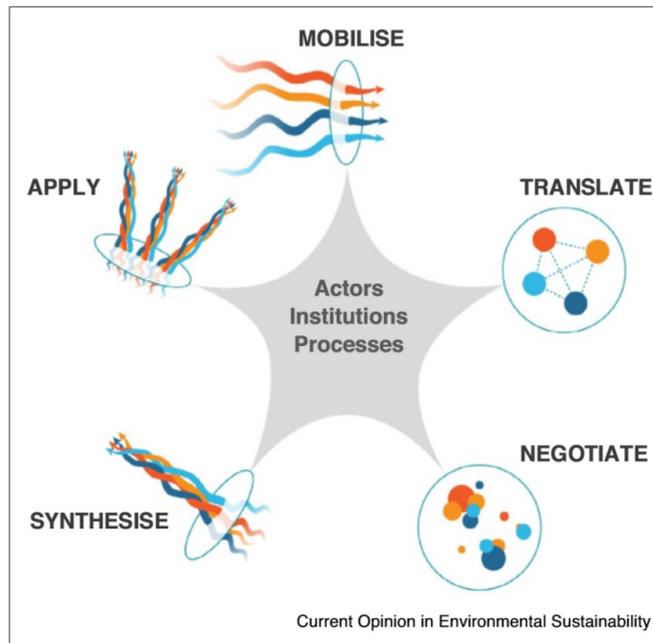
## B) Phase d'évaluation

Les savoirs autochtones et locaux peuvent contribuer aux travaux de conceptualisation, à la détermination de l'état et des tendances des écosystèmes, des facteurs d'influence et des conséquences des changements écosystémiques, et à l'établissement des scénarios futurs plausibles et des options en matière de gestion et de politiques. Il peut toutefois être nécessaire de procéder en plusieurs étapes pour intégrer correctement ces savoirs à une évaluation nationale des écosystèmes. L'**approche fondée sur des sources multiples** peut servir de modèle.<sup>2,3,4</sup>

### L'approche fondée sur des sources multiples



**Figure 1.** Vue d'ensemble de l'approche fondée sur des sources multiples montrant les différentes branches du savoir s'entremêlant. *Source: Tengö et al. (2014).*



**Figure 2.** Processus de l'approche fondée sur des sources multiples montrant les 5 étapes permettant de connecter les branches du savoir. *Source: Tengö et al. (2017).*

Dans une évaluation nationale des écosystèmes, la phase d'évaluation proprement dite peut s'appuyer sur l'approche fondée sur des sources multiples, qui vise à faciliter la mobilisation simultanée de différents systèmes de savoirs en préservant l'intégrité de chacun d'eux, au lieu de chercher à les fusionner ou les intégrer (figure 1). L'approche, décrite par Tengö et al. (2017), suit cinq étapes (voir figure 2):

- Mobilisation
- Traduction
- Négociation
- Synthétisation
- Application

#### i. Mobiliser les savoirs

*Par mobiliser, on entend le fait de mettre en évidence et d'articuler des savoirs autochtones et locaux dans un format permettant leur diffusion. Il peut s'agir, par exemple, d'articuler et d'exprimer de façon explicite des savoirs tacites.*<sup>3</sup>

Au sein des communautés, il arrive que les savoirs autochtones et locaux soient écrits ou transmis à l'oral. Toutefois, les savoirs autochtones et locaux sont généralement transmis et assimilés par la pratique, plus que par la communication orale ou écrite. En outre, ils sont dynamiques et peuvent se décliner en différentes variantes internes. L'accès à ce savoir sous une forme compatible avec les besoins d'une évaluation peut donc s'avérer complexe, le risque étant que les savoirs autochtones et locaux s'en trouvent diminués ou représentés de façon erronée. Une évaluation nationale des écosystèmes peut faire appel à tout un éventail de méthodes pour mobiliser les savoirs de manière efficace, inclusive et respectueuse. Ces méthodes de mobilisation des savoirs autochtones et locaux peuvent inclure:

- Les **auteurs**, notamment les détenteurs de savoirs autochtones et locaux et les chercheurs, qui peuvent rédiger des chapitres ou des parties d'un texte. Dans certaines cultures, il est mal vu de mettre en avant sa qualité de détenteur d'un savoir spécialisé, la discrétion contribuant à l'harmonie sociale. Il serait malvenu de faire pression sur ces détenteurs de savoirs pour qu'ils communiquent leurs savoirs autochtones et locaux sans en comprendre les répercussions sociales. Il se peut aussi qu'une personne ou un porte-parole partage des savoirs autochtones et locaux appartenant à toute la collectivité, auquel cas il est essentiel d'indiquer dans les références que l'auteur n'est pas un seul individu mais toute la **communauté**.

- La **revue de la littérature**, en étudiant à la fois les publications scientifiques et la littérature grise : rapports communautaires, chants, vidéos, créations artistiques et autres formes d'expression des savoirs. Ces ressources peuvent être obtenues à travers des appels à contributions, en mettant l'accent sur la pluralité des contributions attendues.
- La **recherche primaire**: cartographie participative, ateliers de concertation (dans les mêmes conditions que les ateliers de cadrage mentionnés précédemment), calendriers écologiques, cercles de parole, narration de récits, entretiens. Les photos et les enregistrements sonores et vidéo peuvent aussi servir à documenter les savoirs autochtones et locaux tacites.

## ii. Traduction des savoirs

**Traduire implique de faire interagir savoirs autochtones et locaux, sciences et autres systèmes de savoirs, afin d'aboutir à une compréhension mutuelle des savoirs partagés.**<sup>3</sup>

Un processus de traduction accompagne ou suit la mobilisation des savoirs, afin de les rendre utilisables dans l'évaluation nationale des écosystèmes. Ce processus doit se faire avec attention et respect, en mettant l'accent sur l'apprentissage mutuel et la traduction réciproque entre systèmes de savoirs. Les auteurs de l'évaluation ayant déjà travaillé sur les savoirs autochtones et locaux et le groupe de travail sur les savoirs autochtones et locaux peuvent grandement faciliter ce processus, qui peut aussi s'effectuer par l'intermédiaire de la Plateforme nationale pour la biodiversité (PNB). Les ateliers de concertation peuvent aussi être propices à la traduction. Dans la mesure du possible, les représentants des peuples autochtones et des communautés locales doivent être invités à s'assurer que les savoirs autochtones et locaux ne sont pas représentés ou interprétés de façon erronée au cours de ce processus.

## iii. Négocier / Valider les savoirs autochtones et locaux

**Négocier désigne l'évaluation conjointe des convergences, des divergences et des conflits entre les différentes contributions au savoir. C'est ce qu'illustre le schéma ci-dessus, sur lequel certaines branches colorées convergent tandis que d'autres sont en opposition.**<sup>3</sup>

Pour que les échanges entre systèmes de savoirs soient constructifs et équitables, il faut que les savoirs autochtones et locaux soient reconnus comme légitimes dans leurs contextes propres et qu'ils disposent de leurs propres systèmes de logique et de validation (comme l'illustre la figure 1). Il est préférable de ne pas soumettre la validation des savoirs autochtones et locaux à des scientifiques ou à des chercheurs extérieurs, car la science apparaîtrait alors comme l'arbitre décidant de ce qui est "exact" ou "faux" dans les savoirs autochtones et locaux. Dans la mesure du possible, si la validation des savoirs autochtones et locaux est jugée utile, il vaut mieux la confier aux peuples autochtones et aux communautés locales, pour une validation in situ. Les ateliers de concertation sur les savoirs autochtones et locaux peuvent être l'occasion, pour les peuples autochtones et les communautés locales, de valider les conclusions de l'évaluation, en particulier lors des phases de révision.

## iv. Synthétiser

**Synthétiser consiste à élaborer un socle commun de savoirs bénéficiant d'une large adhésion, préservant l'intégrité de chaque système de savoirs plutôt que de les « intégrer » dans un seul et même système.**<sup>3</sup>

Il est important que la synthèse tienne compte des savoirs convergents, mais aussi des savoirs divergents et des tensions éventuels (figure 2). Si les savoirs autochtones et locaux et la science aboutissent à des conclusions différentes, la synthèse peut les faire cohabiter en reconnaissant leurs divergences. S'il y a lieu, les savoirs autochtones et locaux peuvent être incorporés tout au long du texte de l'évaluation, cependant, des encadrés, des études de cas, voire un chapitre à part permettront de mettre en lumière certaines problématiques clés spécifiques aux savoirs autochtones et locaux ou aux peuples autochtones et aux communautés locales. Les contributions des peuples autochtones et des communautés locales doivent être pleinement reconnues dans le rapport technique d'évaluation et dans le résumé à l'intention des décideurs. Lorsque des savoirs autochtones et locaux sont utilisés, il est recommandé de clairement mettre en avant le fait que l'information est issue des savoirs autochtones et locaux et, s'il y a lieu, de préciser la communauté concernée, sachant toutefois que certains savoirs peuvent être confidentiels, nécessitant donc une attention particulière quant à leur représentation.

## Autres considérations pour l'évaluation

### Révision du projet d'évaluation nationale des écosystèmes

Les versions préliminaires de l'évaluation peuvent être soumises à révision et les peuples autochtones et communautés locales doivent être invités à participer à cet important processus, notamment via des ateliers de concertation, qui seront l'occasion pour les auteurs et les peuples autochtones et les communautés locales d'échanger sur le projet. Les détenteurs de savoirs autochtones et locaux et les chercheurs peuvent aussi jouer le rôle de réviseurs. Le processus de révision peut permettre d'affiner la traduction, la négociation/validation et la synthèse, mais aussi d'identifier les lacunes du point de vue des peuples autochtones et des communautés locales.

### Gestion des données

La gestion et le stockage des données doivent, autant que faire se peut, tenir compte du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Il est recommandé de mettre à disposition et de restituer aux communautés concernées les données issues des savoirs autochtones et locaux, en veillant au respect de la vie privée et de la confidentialité. Il est conseillé de disposer d'une sauvegarde numérique des savoirs autochtones et locaux documentés.

## C) Phase d'application des conclusions de l'évaluation – Appliquer

**Appliquer** consiste à utiliser ce socle commun de savoirs bénéficiant d'une large adhésion pour prendre des décisions et initier des actions, à différentes échelles, et renforcer et alimenter en retour les systèmes de savoirs.<sup>3</sup>

Les peuples autochtones et les communautés locales doivent aussi, dans la mesure du possible, être pleinement impliqués dans l'élaboration conjointe des politiques, stratégies, plans d'action, projets, programmes et autres activités en lien avec les conclusions de l'évaluation. Cela permettra d'élaborer des politiques de conservation de la biodiversité adaptées au contexte local et de mettre en œuvre des actions répondant aux priorités, problématiques et besoins locaux. Cela peut notamment passer par l'organisation d'ateliers de concertation sciences-savoirs autochtones et locaux sur les politiques et les pratiques, sur le modèle du processus de trilogue du BES-Net. La participation effective et inclusive des peuples autochtones et des communautés locales pourra aussi renforcer leur capacité à mettre en œuvre/gérer des projets de conservation et à participer à de futures évaluations et initiatives de coproduction de savoirs.

### Communication et diffusion des résultats

La communication et la mobilisation des parties sont essentielles à toutes les étapes d'une évaluation nationale des écosystèmes, en particulier lors de la communication, de la diffusion et de l'application des conclusions de l'évaluation. Ateliers de concertation, réseaux sociaux, radios communautaires, chefs et organisations communautaires... sont autant de moyens de communiquer et de diffuser les conclusions. Le recours aux langues locales peut grandement faciliter la communication. Les stratégies de diffusion et de communication peuvent être formulées de manière collaborative, avec les peuples autochtones et les communautés locales impliqués dans le processus d'évaluation.



## RÉFÉRENCES

1. CDB (2016). Décision XIII/18. Article 8(j) et dispositions connexes : Lignes directrices facultatives Mo'otz Kuxtal. 13ème réunion de la Conférence des Parties, 4-17 décembre, Cancún, Mexique.
2. Tengö M, Brondizio E. S., Malmer P, Elmqvist T et Spierenburg M. (2014). A Multiple Evidence Base approach to connecting diverse knowledge systems for ecosystem governance. *Ambio*. 43 : 579. DOI 10.1007/s13280-014-0501-3.
3. Tengö M, Hill R, Malmer P, Raymond C M, Spierenburg M, Danielsen F, Elmqvist T et Folke C. (2017). Weaving knowledge systems in IPBES, Convention on Biological Diversity, and beyond – lessons learned for sustainability. *Current Opinion in Environmental Sustainability*. 26, 17-25.
4. Hill, R., Adem C., Alangui, W., Molnar, Z., Aumeeruddy-Thomas, Y., Bridgewater, P., Tengo, M., Thaman, R., Yao, C. A., Berkes, F., Carino, J., Carneiro da Cunha, M., Diaw, M. C., Diaz, S., Figueroa, V. E., Fisher, J., Hardison, P., Ichikawa, K., Kariuki, P., Karki, M., Lyver, P., Malmer, P., Masardule, O., Yeboah, A. O., Pacheco, D., Pataridze, T., Perez, E., Roue, M., Roba H., Rubis, J., Saito, O. et Xue, D. (2020). Working with indigenous local and scientific knowledge in assessments of nature and nature's linkage with people. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 43, 8-20.

## LECTURES RECOMMANDÉES

- [IPBES \(2019\)](#). Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. IPBES-9/1.
- McElwee P, Fernández-Llamazares Á, Aumeeruddy-Thomas Y, Babai D, Bates P, Brondizio E, Diaz S, Galvin K, Gueze M, Liu J, Molnár Z, Ngo H T, Reyes-García V, Roy Chowdhury R, Samakov A. (2020). Working with Indigenous and local knowledge (ILK) in large-scale ecological assessments: Reviewing the experience of the IPBES Global Assessment. *Journal of Applied Ecology* 57, DOI 10.1111/1365-2664.13705
- McElwee P, Ngo H, Fernández-Llamazares A, Reyes-García V, Molnár Z, Gueze M, Brondizio E et Díaz S. (2020). Including Indigenous and Local Knowledge in the Work of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES): Outcomes and Lessons for the Future. Contribution au Routledge Handbook of Indigenous Environmental Knowledge. <https://doi.org/10.4324/9781315270845>
- Tengö M, Hill R, Malmer P, Raymond C M, Spierenburg M, Danielsen F, Elmqvist T et Folke C. (2017). Weaving knowledge systems in IPBES, Convention on Biological Diversity, and beyond – lessons learned for sustainability. *Current Opinion in Environmental Sustainability*. 26, 17-25. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2016.12.005>
- Tunon, K., Kvarnstrom, M & Malmer, P. (2015). Indigenous and Local Knowledge in a Scoping Study for a Nordic IPBES Assessment. CBM: skriftserie nr 96. [Swedish Biodiversity Centre, Uppsala](#)

## CONTACTS

Unité d'appui du BES-Net sur les SLA, Section Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS), UNESCO  
[links@unesco.org](mailto:links@unesco.org)

Soutenu par:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation  
and Nuclear Safety

**SwedBio**  
A programme at Stockholm Resilience Centre



**BESNet**  
Biodiversity and Ecosystem Services Network

Pour plus d'informations, veuillez contacter [assessment@unep-wcmc.org](mailto:assessment@unep-wcmc.org) ou consulter notre site Internet  
<http://www.ecosystemassessments.net/>